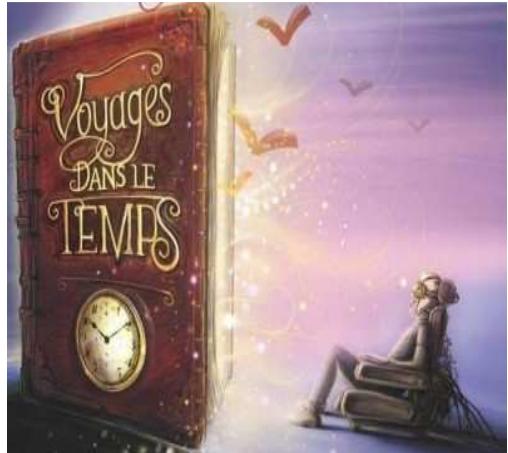


ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL



PRIMAIRE

LA MACHINE A REMONTER LE TEMPS



Du 6 Juillet
au
7 Août 2015



La ville de Desvres, la Caisse d'Allocations Familiales du Pas de Calais participent financièrement à l'organisation de l'Accueil de Loisirs.

INFORMATIONS

La Municipalité organisera son Accueil de Loisirs Municipal Primaire du **LUNDI 6 JUILLET au VENDREDI 7 AOUT 2015 inclus.**

Cet accueil de loisirs sera ouvert aux enfants **de 6 ans à 11 ans révolus** à l'ouverture du centre fréquentant l'école primaire.

L'accueil de loisirs fonctionnera du Lundi au Vendredi, de 9H à 12H et de 14H à 17H.
Possibilité de restauration le midi. Les inscriptions seront prises à la semaine.

GARDERIE :

Possibilité de garderie le matin (8 H – 9H) et le soir (17 H – 18 H).

RAPPEL : LES VENTES DE TICKETS POUR LA GARDERIE SE FERONT LES LUNDIS ET MARDIS A LA MAISON DE LA JEUNESSE DE 7H45 à 18H15. Une inscription à l'avance est nécessaire et se fait par semaine sur chaque enveloppe de paiement.

Un enfant sans ticket de garderie ne sera pas accepté en garderie.

Tarifs : 1 Euro l'heure de garderie pour les enfants de DESVRES, LONGFOSSE ET MENNEVILLE et 1,50 Euro pour les enfants de l'EXTERIEUR.

Les enfants seront accueillis au **Centre Associatif du Caraquet, rue Roger Salengro.** Ils bénéficieront d'un goûter l'après-midi.

La participation sera calculée en **fonction du quotient familial et du nombre d'enfants**. Les différents tarifs seront affichés à la maison de la jeunesse et dans les différents accueils de loisirs.

A NOTER : si le quotient familial n'est pas fourni, nous serons dans l'obligation de facturer le tarif le plus élevé.

A titre indicatif :

Tarifs des enfants de DESVRES, LONGFOSSE ET MENNEVILLE

- Sans cantine : entre **18 euros** (pour 1 enfant et le quotient <617) et **19 euros** (pour 1 enfant et le quotient >800).
- Avec cantine : le prix de la semaine sans cantine et 5 repas (prix repas : 3 euros)

Tarifs des enfants de l'EXTERIEUR

- Sans cantine : entre **45 euros** (pour 1 enfant et le quotient <617) et **47,50 euros** (pour 1 enfant et le quotient >800)
- Avec cantine : le prix de la semaine sans cantine et 5 repas (prix repas : 5 euros)

IMPORTANT : La participation des parents sera à remettre chaque lundi au régisseur ou au directeur avec les enveloppes fournies lors de l'inscription.

Le thème principal de cet été sera **«La Machine à Remonter le Temps».**

Différentes activités seront mises en place:

- Ateliers avec la Médiathèque
- Initiation aux activités sportives, Escalade
- Ateliers d'arts plastiques
- Camping pour le groupe des Grands et le groupe des Grands-Moyens...
- Sorties Plage, parc d'attractions
- Soirée Cabaret le vendredi 31 juillet
- Activités manuelles, jeux de plein air, création d'objets....

INSCRIPTIONS

Les **inscriptions** seront prises **à la Maison de la Jeunesse**, rue Pierre et Marie Curie.

DOCUMENTS A RAMENER LE JOUR DES INSCRIPTIONS :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile des parents ou tuteurs (domicile légal)
- une attestation justifiant que les vaccins sont à jour ou photocopie des vaccins
- le numéro d'allocataire CAF et du QUOTIENT FAMILIAL
- Pour les familles bénéficiaires de l'Aide aux Temps Libres (ATL), nous amener le jour des inscriptions une photocopie de la feuille verte de la CAF.
- **Un droit d'inscription de 4,40 euros sera exigé**

ATTENTION, TOUT DOSSIER NON RENDU OU INCOMPLET AVANT LE 26 JUIN (DOCUMENTS NECESSAIRES A L'INSCRIPTION ET LE DOSSIER SANITAIRE) ANNULERA L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT A L'ALSH.

Pour la sortie au parc d'attractions, la carte d'identité de l'enfant sera à fournir obligatoirement avant le vendredi 31 juillet

DATES D'INSCRIPTIONS

Pour les enfants de DESVRES UNIQUEMENT :

le lundi 4 Mai et le mardi 5 Mai de **18 H 00 à 20 H 00**

Pour les enfants de DESVRES, LONGFOSSE, MENNEVILLE :

le mercredi 6 Mai de 9 H à 12 H

Pour les enfants de DESVRES, LONGFOSSE, MENNEVILLE et EXTERIEURS:

le mercredi 6 Mai de 14 H à 18 H

Aucune inscription ne sera prise en dehors de cette période. La capacité d'accueil du centre étant limitée, seules les ***150 premières inscriptions seront honorées.***

Pour le Maire,
L'adjoint à la jeunesse et au sport

↪ voir fiche inscription au dos

AUTORISATION DU CHEF DE FAMILLE

Je soussigné (nom des parents)
autorise mon enfant (NOM PRENOM)

Né (e) le à

ADRESSE (Domicile légal)

N° de tél :

N°ALLOCATAIRE ET QUOTIENT FAMILIAL (OBLIGATOIRES)

Nom, prénom et date des frères et des sœurs fréquentant les autres accueils de loisirs de Desvres (ALSH maternel)

.....
.....
.....

A NOTER : « L'inscription est obligatoire à la semaine et sera due même si l'enfant ne fréquente pas le centre. La seule exception sera la présentation d'un certificat médical établi et fourni au moment de l'absence de l'enfant. En cas de non paiement la semaine suivante, la place de l'enfant pourra être attribuée à un autre. »

Pour pouvoir s'inscrire à la dernière semaine et profiter de la sortie de fin de centre, votre enfant doit avoir fréquenté le centre au minimum 2 semaines.

à participer à toutes les activités et à fréquenter l'ACCUEIL DE LOISIRS PRIMAIRE pour la période :

*** () du LUNDI 6 JUILLET au VENDREDI 10 JUILLET 2015 (1ère semaine)**
 Avec Repas Sans Repas

() du LUNDI 13 JUILLET au VENDREDI 17 JUILLET 2015 (2ème semaine) (4 jours)
 Avec Repas Sans Repas

() du LUNDI 20 JUILLET au VENDREDI 24 JUILLET 2015 (3ème semaine)
 Avec Repas Sans Repas

() du LUNDI 27 JUILLET au VENDREDI 31 JUILLET 2015 (4ème semaine)
 Avec Repas Sans Repas

() du LUNDI 3 AOUT au VENDREDI 7 AOUT 2015 (5ème Semaine)
 Avec Repas Sans Repas Carte d'identité : OUI NON

* *Cocher les périodes et options souhaitées*

Ayant pris connaissance de ces dispositions, je les approuve et m'engage à les respecter. Je certifie que les renseignements portés sur cet imprimé sont exacts.

Signature des Parents,